

## BOHO HABILITATION ÉLECTRIQUE BOHO EXÉCUTANT

L'article R4544-10 du Code du Travail précise que « l'employeur délivre, maintien ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. »

L'article 48-I du Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 précise que l'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de la formation, le participant sera capable d'identifier et d'éviter les dangers de l'électricité et de mettre en œuvre les méthodes et les procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.
<b>INTERVENANTS</b>	Formateurs professionnels à jour de formation continue
<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	Cette formation réglementaire s'adresse à toute personne devant réaliser des travaux non électriques dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique. Travaux BTP à proximité de lignes électriques, agents d'entretien, jardiniers...
<b>DURÉE</b>	07 heures
<b>NOMBRE DE CANDIDATS</b>	12 candidats
<b>VALIDATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conformément à la norme, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habilitier son salarié et lui délivrer le titre d'habilitation correspondant</li> <li>▪ Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS)</li> </ul>

## BOHO HABILITATION ÉLECTRIQUE BOHO EXÉCUTANT

<b>CONTENU</b>	<p style="text-align: center;"><b>Cette formation répond à la norme NF C18-510</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Module Tronc commun</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.</li> <li>- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.). Les différents domaines de tension.</li> <li>- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.</li> <li>- Identifier les limites et les zones d'environnement.</li> <li>- Le principe d'une habilitation. Définition des symboles d'habilitation.</li> <li>- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.</li> <li>- Les prescriptions associées aux zones de travail.</li> <li>- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).</li> <li>- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.</li> <li>- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.</li> <li>- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.</li> <li>- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.</li> <li>- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.</li> <li>- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation théorique et mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type incluant l'évaluation pratique.</li> </ul> </li> </ul>
<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Malette et tableau pédagogiques</b></li> <li>▪ <b>Livret de cours</b></li> <li>▪ <b>Vidéos</b></li> </ul>
<b>RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>Michel Blanchard</b>
<b>DÉLAIS D'ACCÈS</b>	<b>En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de formation joint afin de connaître nos prochaines sessions de formation.</b>